

REGION DE SIKASSO

Plan Régional de Population

REGION DE SIKASSO
CARTE ADMINISTRATIVE

SCHEMA REGIONAL
D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



Légende

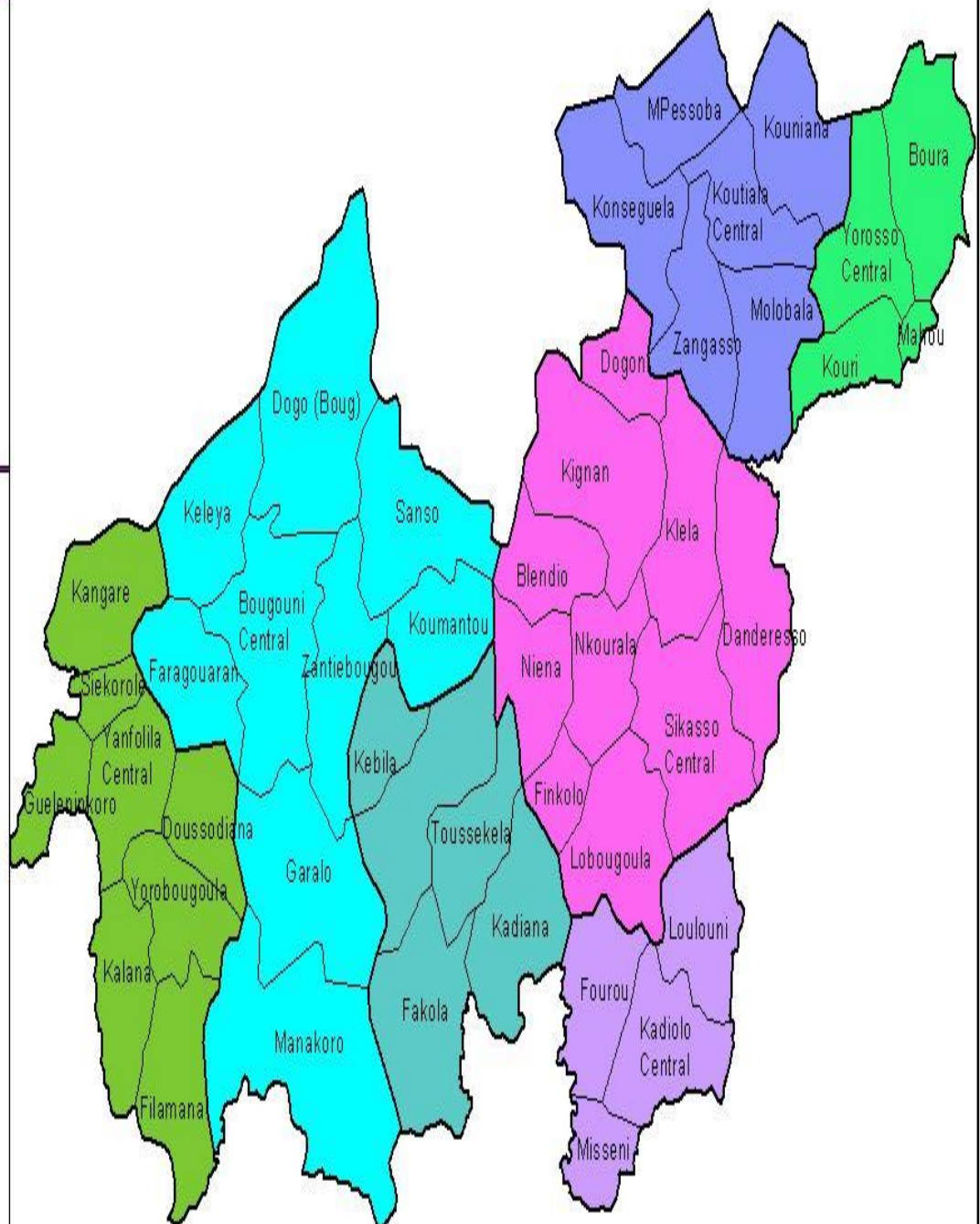
-  Limite communale
-  Cercle de Yorosso
-  Cercle de Yanfolila
-  Cercle de Sikasso
-  Cercle de Koutiala
-  Cercle de Kolondiéba.
-  Cercle de Kadiolo
-  Cercle de Bougouni

Echelle

10 0 10 Miles



1:2090000



Source: Base_ABN

Juillet 2009



INTRODUCTION GENERALE

Le Mali connaît une croissance démographique rapide : de 6,4 millions d'habitants en 1976 et 7,6 millions en 1987, la population a cru rapidement pour atteindre 9,8 millions d'habitants en 1998 et s'établir à 14,5 millions d'habitants en 2009. Le taux d'accroissement intercensitaire est de l'ordre de 3,6% sur la période 1998 – 2009. En 2017, la population malienne est estimée à 18,9 millions d'habitants et pourrait doubler d'ici 2035 (pour atteindre 30,3 millions)¹.

Cette population est fortement rurale (77,5% de la population totale) est composée en majorité de femmes (50,4% de la population totale). Elle est inégalement répartie sur le territoire national : la densité moyenne nationale est d'environ 12 habitants au km² contre moins d'un habitant au km² pour la région de Kidal, 26 pour la région de Mopti ou même 6 780 pour le district de Bamako. Les régions de Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka et Taoudéni qui occupent plus de deux-tiers de la superficie totale du pays ne concentrent que moins de 10% de la population totale. Selon les données du RGPH 2009, plus d'un malien sur 2 (53%) ont moins de 18 ans et près du tiers de la population a un âge compris entre 10 et 24 ans. Cette forte proportion d'enfants et de jeunes entraîne une progression très rapide du volume des investissements nécessaires dans la fourniture de services d'éducation, de formation et de santé de qualité pour tous et d'emploi décent pour la population.

Au Mali, la répartition spatiale équilibrée de la population, la nécessité d'en maîtriser le rythme de croissance et les effets de cette croissance sur les performances économiques restent des enjeux de taille dans le processus de développement. Pour faire de la population, un atout pour le développement du pays, le Mali dispose depuis 1991, d'une Politique Nationale de Population et d'une Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (2006) entre autres politiques et stratégies de gestion de la population.

Dans le cadre de mise en œuvre de la politique nationale de décentralisation et de la libre administration des collectivités territoriales, des instruments de planification sont formulés, mis en œuvre et évalués au niveau des collectivités : plan stratégique de développement, schéma d'aménagement du territoire et autres cadres de gestion du développement au niveau régional et local. Il importe que ces différents cadres soient en lien avec les instruments nationaux (CREDD et politiques sectorielles) et avec la vision nationale de développement.

C'est dans l'objectif d'opérationnaliser la politique nationale de population et de faciliter la prise en compte des questions de population au niveau régional que le présent cadre est proposé. Il s'appuie donc sur la politique de population mais tente de prendre en compte et de corriger les insuffisances identifiées dans la mise en œuvre des précédents programmes régionaux d'actions et d'investissements

¹ Direction Nationale de la Population, Projections démographiques 2010 – 2035

prioritaires en matière de population. La Politique nationale de Population révisée (adoptée en décembre 2017) exprime clairement la vision nationale de faire de la population malienne, un véritable atout pour son développement. Elle ambitionne de contribuer au renforcement de l'autonomisation des jeunes et des femmes et à l'accélération de la transition démographique à travers le changement social et de comportement, l'accès et l'utilisation des services de santé (en particulier de la reproduction, maternelle et infantile) et de la scolarisation et du maintien des filles à l'école.

La Politique de Population tente également d'apporter une réponse aux constats issus de l'évaluation des différents CSCR et du CREDD, faisant de la croissance démographique rapide et de la structure de la population, un des facteurs contraignant l'atteinte des objectifs de développement économique fixés. A titre d'exemple, le document CSCR 2012 – 2017 rappelle que : « *Le rythme rapide de la progression démographique doit être intégré dans l'ensemble des programmes sectoriels, à toutes les étapes de la formulation, de la budgétisation, de la mise en œuvre et du suivi – évaluation.* »

Le document de plan régional de population prend spécifiquement en compte la nécessité d'accélérer la transition démographique et de favoriser la participation économique des femmes et des jeunes pour la capture du dividende démographique. Il s'inspire à ce titre, (i) des objectifs de développement durable (ODD) et (ii) des initiatives mises en place au niveau sous régional (initiative régionale pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel – SWEDD)² et au niveau africain (Agenda 2063 de l'Union Africaine et feuille de route de l'Union Africaine³), « capturer le dividende démographique en investissant massivement dans la jeunesse ». Il apporte une réponse à la nécessité de prendre en compte la structure et les tendances démographiques dans la planification au niveau régional, en particulier dans l'identification des objectifs à atteindre et dans l'évaluation des besoins d'investissements pour la réalisation de ces objectifs.

² Le projet Autonomisation des femmes et Dividende démographique au Sahel (*Sahel Women Empowerment and Demographic Dividend – SWEDD*) est une initiative de six (6) pays du Sahel (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) avec l'appui financier de la Banque Mondiale et l'assistance technique du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de l'organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS). Il vise à favoriser l'accélération de la transition démographique pour l'atteinte du dividende démographique. Il comprend trois composantes : (i) accroissement de la demande de services de santé de la reproduction, maternelle, infantile et nutritionnelle (SRMIN), (ii) renforcer les capacités d'offre et la disponibilité de personnel qualifié en SRMIN et (iii) promouvoir l'application de politiques publiques tenant compte des questions de population,

³La feuille de route de l'Union Africaine pour la capture du dividende démographique à travers l'investissement massif dans la jeunesse (Décision n°601 *Assembly/AU/Dec.601 (XXVI), Union Africaine, janvier 2016*) invite les pays membres de l'Union Africaine à investir massivement dans les domaines de l'éducation / formation, de la santé, de l'emploi et de la participation des jeunes. Le Mali a, en juin 2017 et en repondre à la décision de l'Union Africaine, élaboré et lancé officiellement une feuille de route nationale.

1. Les politiques de population au Mali et leurs programmes régionaux d'investissements

La première politique de population (Déclaration Générale de Politique de Population) a été adoptée au Mali en 1991. Sur la base des évaluations successives de sa mise en œuvre, elle a fait l'objet de deux révisions (en 2003 puis en 2017) pour prendre en compte (i) la nécessité de maîtriser la fécondité afin de rendre la croissance démographique économiquement soutenable et (ii) les questions émergentes telles que le dividende démographique, les objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Encadré 1 : le dividende démographique : qu'est-ce que c'est et comment l'atteindre ?

Le dividende démographique se définit comme le gain de croissance économique pouvant résulter d'un changement dans la structure par âge de la population. Il apparaît lorsque la proportion de population active (15 – 64 ans) croît plus vite que celle des inactifs. Mais le bénéfice du dividende démographique n'est pas automatique. Il nécessite, en plus de la transition démographique, des investissements massifs et intégrés en matière de développement du capital humain (d'éducation et de formation, de santé et de bien-être) et d'emplois des jeunes et des femmes.

La population malienne est caractérisée par sa forte jeunesse. Il importe de donner des opportunités à cette jeunesse afin de profiter de son potentiel.

La transition démographique est le changement dans la structure de la population : baisse de la mortalité et de la natalité avec pour conséquence, un élargissement de la proportion de population en âge de travailler. Elle passe nécessaire par un meilleur accès aux services de santé de la reproduction, maternelle, infantile et nutritionnelle : quand les mères et les enfants sont en bonne santé, leurs chances de survie sont accrues et en grandissant en bonne santé, les enfants constituent un capital humain de qualité pour un rendement plus élevé du travail dans un environnement où l'innovation améliore la rentabilité économique des emplois. En donnant aux familles la possibilité de décider librement du nombre d'enfants et d'avoir accès aux services et au personnel de santé qualifiés, les ménages investissent plus dans l'éducation et la santé des enfants et les mères disposent d'opportunités de participation économique au profit des familles et des communautés.

Le maintien des filles à l'école constitue également un moyen de profiter du dividende démographique : lorsqu'elles sont maintenues à l'école, elles développent des capacités de contribution économique et sont moins sujettes à la vulnérabilité à l'âge adulte. En Afrique subsaharienne, le taux de rentabilité moyen d'une année supplémentaire de scolarité s'élève à 11,7%. Autrement dit, une année supplémentaire de scolarité permet d'augmenter le salaire de 11,7%. La rentabilité de l'éducation est plus élevée pour les filles que pour les garçons notamment dans l'enseignement secondaire. En effet, une année supplémentaire d'éducation en secondaire accroît le salaire potentiel des filles de 10 à 20 %, contre 5 à 15 % pour les garçons. Ceci semble indiquer que la rentabilité de l'enseignement secondaire pour les filles a un impact positif plus important (UNFPA, 2010 : Les raisons d'investir sur les jeunes dans le cadre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté).

La survie des enfants, l'éducation en particulier des filles, la formation et l'emploi productif des jeunes constituent les piliers pour la capture rapide du dividende démographique.

Les deux premières versions de la politique nationale de population (PNP) avaient pour objectif général de contribuer à l'amélioration des conditions de vie grâce à l'augmentation du niveau de scolarisation, l'amélioration de l'état de santé des populations en particulier en matière de santé de la reproduction, maternelle,

infantile et nutritionnelle, la maîtrise progressive de la fécondité et la promotion de l'équité du genre.

Sur les périodes 2004 – 2008 et 2010 – 2014, des programmes nationaux et régionaux d'actions et d'investissements prioritaires (PAIPP et PRAIPP) ont été élaborés et mis en œuvre comme instruments d'opérationnalisation de la politique de population. Toutefois, plusieurs facteurs ont entravé la mise en œuvre de ces programmes, parmi lesquels :

- Le faible niveau de l'engagement politique en faveur de la maîtrise du rythme de croissance démographique et le déficit de fonctionnement des cadres de coordination. L'évaluation conduite par le Ministère en charge de la population (2014) a noté comme conséquences de ce faible engagement, un niveau bas d'appropriation, de financement et de promotion de la politique de population et de ses plans d'opérationnalisation, y compris au niveau décentralisé.
- La fixation d'objectifs souvent imprécis ou souvent du ressort d'autres acteurs institutionnels⁴ et dont la mise en œuvre ne peut être contrôlée au regard de la non fonctionnalité des cadres de gestion / coordination et de concertation. Cette situation a fortement entravé le suivi – évaluation de la PNP et le principe de recevabilité qui devait être de mise.
- La faible appropriation de la politique au niveau régional entraînant une absence de fonctionnalité des cadres de gestion prévus. Les acteurs régionaux (et même au niveau central) tendaient à faire de la PNP, la seule *affaire* du département chargé de la population et voyaient dans les PRAIPP, des opportunités de financement d'activités spécifiques à leurs domaines d'intervention (des ressources additionnelles qui, en réalité ne l'étaient pas vu que les PRAIPP constituaient plus des documents de mise en cohérence que de véritables plans opérationnels).

Les insuffisances dans le mécanisme de coordination et de mise en œuvre de la politique nationale de population, la faiblesse des ressources humaines et des capacités techniques (des acteurs de la planification stratégique du développement) a fortement affecté la prise en compte de la dynamique démographique dans les documents stratégiques globaux et régionaux ainsi que dans leur cadre budgétaire et d'évaluation. La nouvelle politique nationale de population (2017) énonce clairement les objectifs de contribuer à une transition démographique rapide et à une plus grande participation des femmes et des filles au développement économique, social, culturel et politique. Elle invite à l'action grâce à une revue du cadre de coordination et de gestion de la politique octroyant une plus grande place aux acteurs régionaux dans sa mise en œuvre. Elle recherche une meilleure coordination / intégration des

⁴ A titre illustratif, l'on retrouve dans le PRAIPP 2010 – 2014 d'une région, un objectif général ainsi formulé : « Assurer une meilleure gestion des flux migratoire dans la région d'ici 2014 ». En l'absence d'un dispositif fonctionnel de coordination, cet objectif ne saurait être contrôlé par le ministère de la Population dont relève la gestion de la politique de population.

politiques sectorielles pour une meilleure gestion concertée des questions de population : santé, éducation, jeunesse et capital humain, autonomisation des femmes, protection sociale et égalité de genre. Ainsi, elle prévoit entre autres l'élaboration et la mise en œuvre au niveau des régions, de plans régionaux de population.

2. Les objectifs du plan régional de population

Les plans régionaux de population ont pour objectif général de favoriser la contribution de la région à l'atteinte du dividende démographique. De façon spécifique, ils constituent des cadres d'opérationnalisation de la politique nationale de population et ont pour objectifs :

- d'identifier et de proposer des stratégies innovantes et efficaces pour accélérer la transition démographique au sein de la région ;
- de renforcer l'autonomisation des femmes / filles et des jeunes sur la base des opportunités économiques offertes par les régions;
- renforcer le capital humain ;
- d'améliorer les capacités techniques et la fonctionnalité des cadres de gestion du développement régional en vue d'une meilleure prise en compte des questions de population et de la dynamique démographique dans la planification stratégique régionale.

Les plans régionaux de population sont conçus comme des instruments de mise en cohérence des programmes et projets en cours de mise en œuvre / de formulation au niveau régional. Ils ont pour ambition d'identifier les gaps, les forces, faiblesses, opportunités et menaces en termes de démarches visant la promotion des questions de population. Les propositions d'actions sont basées donc sur l'analyse de l'existant.

3. Démarche méthodologique de formulation du plan régional de population

3.1. Cadre de formulation du plan régional de population

Les PRP constituent un nouveau cadre parallèle opérationnel nécessitant la mobilisation de ressources conséquentes pour sa mise en œuvre. Il s'agit d'identifier des actions complémentaires aux plans stratégiques déjà en cours de mise en œuvre, pour une plus grande intégration de la variable démographique et la prise en compte d'éléments nouveaux pouvant permettre d'accélérer la transition démographique et une meilleure participation des femmes / filles et des jeunes.

Le processus de construction du plan régional de population est sous la responsabilité des autorités régionales conformément à la Loi n°90 – 008 déterminant les conditions de libre administration des collectivités territoriales (modifiée par la Loi n°2012 – 005 du 23 janvier 2012) et au cadre de mise en œuvre de la décentralisation au Mali. Le Conseil Régional assure le portage du processus de

formulation, de mise en œuvre et de suivi évaluation et le cadre de gestion du plan régional de population implique la participation de tous les acteurs institutionnels au niveau régional (structures techniques régionales, ONG / OSC, partenaires au développement et secteur privé).

Les structures techniques nationales apportent un appui technique et méthodologique à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation du plan régional de population. C'est ainsi que conformément (i) aux mesures inscrites dans la PNP et (ii) aux recommandations issues de l'atelier de formation des acteurs régionaux sur le dividende démographique et sa prise en compte dans la planification régionale et locale (Fana, octobre 2018), le Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, à travers la Direction Nationale de la Population et l'Unité de gestion du projet SWEDD, ont entrepris d'accompagner les collectivités – régions dans la formulation de plans régionaux de population.

Un comité technique de coordination a été mis en place suivant Arrêté du Ministre en charge de la Population pour coordonner l'appui technique aux acteurs régionaux. Ce comité comprend les structures techniques nationales impliquées dans le processus de planification stratégique (DNP, DNPd, DNAT, DGCT, INSTAT, CT/CSLP), les experts de l'Unité de gestion du projet SWEDD et de la Cellule d'Opérationnalisation de l'Observatoire National du Dividende Démographique.

Un consultant a été recruté par le projet SWEDD pour appuyer le processus et faciliter la coordination entre le niveau central et le niveau régional avec la pleine participation des conseillers des Gouvernorats et des Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la Population (DRPSIAP). Après une visite de terrain et d'information au niveau des régions, des données et des rapports ont été collectés pour la rédaction d'un rapport de diagnostic. Ce document a fait l'objet d'échanges et de validation au niveau régional sous la coordination des Conseils régionaux, des gouvernorats et des DRPSIAP.

Les stratégies ont été identifiées de façon concertée et le document de plan régional de population a fait l'objet d'un atelier de validation au niveau des régions, atelier au cours duquel le plan d'actions et le cadre de coordination proposés a été finalisé et validé suivant une approche très participative.

I. Caractéristiques physiques et démographiques

1.1.1 Caractéristiques physiques, données géo-climatiques et environnement

Troisième région administrative du Mali, Sikasso est située au Sud du territoire national. Elle est limitée au Nord par la région de Ségou, au Sud par la République

de Côte d'Ivoire, à l'Ouest par la République de Guinée, à l'Est par le Burkina Faso et au Nord-ouest par la région de Koulikoro.

Elle a une superficie de 71.790 km² soit 3,8% du territoire national et compte 7 cercles à savoir (Sikasso, Bougouni, Kadiolo, Kolondiéba, Koutiala, Yanfolila et Yorosso) ; 3 communes urbaines (Sikasso, Bougouni, Koutiala), 144 communes rurales et 1.831 villages.

- Relief et Hydrologie

Le Sud de la région est plus accidenté que le Nord. Le Mont Kokoum situé dans le cercle de Bougouni est le point le plus élevé. Il culmine à 800m d'altitude. Le plus bas se trouve entre Kalédougou et Tébéré (Cercle de Yorosso) à 303 mètres d'altitude.

La région de Sikasso est arrosée par quatre importantes rivières qui sont : le Sankarani, le Bagoé, le Baoulé, le Banifing, le Wassoulou Ballé. Certains sont permanents et navigables.

Les changements climatiques et biophysiques dans la région de Sikasso

Le climat de la région est de type soudanien-Guinéen Nord qui s'est caractérisé depuis les années 71 par une grande variabilité inter annuelle de la pluviométrie. Cette situation est liée aux changements climatiques dont les manifestations à travers les effets néfastes des phénomènes climatiques extrêmes (baisse de la pluviométrie et hausse des températures) constituent un grand handicap pour le développement du milieu biophysique.

La baisse de la pluviométrie va entraîner une fragilisation des écosystèmes de la région se traduisant par une réduction de la couverture végétale et l'exacerbation de la dégradation du milieu biophysique. Il en résultera une forte dégradation des paysages, des habitats.

De l'analyse du diagnostic des caractéristiques physiques et des données géo-climatiques, il apparaît que, les effets des changements climatiques déjà perceptibles dans la région vont provoquer des modifications globales des processus fonctionnels de la biodiversité et perturber la productivité des écosystèmes et économiques. Cela aura un impact négatif sur la production agricole, levier économique principal de la région et du coup installera d'une part une situation d'insécurité alimentaire dans plusieurs zones de la région et d'autre part conduira à une vaste paupérisation des populations.

Un tel phénomène aura à coup sûr des effets sur certaines variables démographiques entre autre, la hausse du taux de morbidité et de mortalité, conséquence d'une malnutrition élevée sachant que la Région de Sikasso se distingue avec un taux élevé d'enfants émaciés (14%) et d'insuffisance pondérale (37%). Le taux proportionnel de mortalité dû à la malnutrition au Mali est de 56% selon EDSM IV. Ces chiffres prouvent à suffisance que la malnutrition protéino-calorique reste un problème de santé publique dans la région de Sikasso. Ainsi, ce phénomène se pose

en défi à relever pour atteindre la transition démographique en vue de la capture du dividende démographique.

1.1.2 Evolution démographique, structure et répartition de la population

Les résultats provisoires du RGPH 2009 ont donné les caractéristiques suivantes en matière démographique:

- Population totale : 2 625 919
- Nombre de femme: 1 328 931
- Nombre d'homme : 1 296 988
- Taux de masculinité : 49,4%
- Nombre de ménage: 410 449
- Taux annuel moyen de croissance : 3,6%
- Rang au niveau national : 1^{er} (poids démographique)
- Densité de population : 32,2 hbt/km²

Il existe une grande disparité entre les cercles de la région, la concentration humaine est plus forte dans les cercles de Koutiala (56,7 hts/km²), Sikasso (43,4 hts/km²) et Yorosso (35,1 hts/km²).

Concernant la répartition de la population par âge et par sexe, la population de la Région est jeune à 73,88% : 49,36 pour la tranche d'âge de 0-14 ans et 24,52% pour celle de 15 à 29 ans. La tranche d'âge de 30 à 54 ans s'élève à 19,15%, tandis que la génération vieillissante (55 ans à plus de 80 ans) représente 6,96% de l'ensemble de la population (source RGPH 2009).

Cette situation est révélatrice d'une véritable explosion démographique dans la région.

- Répartition spatiale de la population :

Une densité variable : La densité, proportionnelle à l'augmentation de la population, est passée de 24,82 en 1998 à 49,4 habitants/km² en 2009. Cette densité varie largement d'un cercle à un autre en fonction du potentiel agro-pastoral et des paramètres physiques et climatiques ;

La situation démographique de la région de Sikasso est caractérisée par :

- une nuptialité précoce : dans la plupart des localités de la Région, le mariage des filles intervient avant 18 ans, quand elles ne sont pas encore légalement majeures ;
- une fécondité élevée par rapport à la moyenne nationale : l'indice de fécondité de la Région a été évalué par le RGPH 2009 à 6,8 enfants par femme, ce qui est de loin supérieur à la moyenne nationale de 4,5 enfants par femme en âge de procréation ;

- une mortalité infantile et infanto-juvénile élevée : selon les résultats de l'EDSMV, la Région se caractérise par un niveau de mortalité infantile relativement bas : 113‰ en 2001 à 91‰ en 2009 ; dans la même période, la mortalité infanto-juvénile est passée de 229‰ à 191‰.
- Quant à la mortalité maternelle, elle était de 582 pour 100 000 naissances vivantes (EDSMV).
- une migration faible des bras valides : cet état de fait s'explique par l'ampleur des activités agro-pastorales et leur caractère économique important (diversité des cultures de rente).

Ces variables démographiques ci- indiquées non moins reluisantes affectent considérablement la qualité de vie des populations et elles sont elles-mêmes fonction des us et coutumes qui agissent davantage négativement sur elles.

Le taux de croissance démographique de la région (3,6), qui est dû à certaines caractéristiques entre autres : la forte natalité, la nuptialité précoce, la forte mortalité ne présage pas de sitôt à une atteinte rapide de la transition démographique en vue d'une capture du dividende démographique. Le fort poids démographique de la région se présentera toujours comme facteur annihilant les vastes efforts fournis par les autorités locales en vue de booster les secteurs du développement.

Le niveau de fécondité de la région qui est resté constant (6,8) avec une légère baisse du taux de mortalité, indique bien que la région n'a pas atteint la phase de la transition démographique. Une telle population présente une structure pyramidale à base élargie représentant une proportion élevée du groupe des plus jeunes, par rapport aux adultes en âge de travailler.

Même si la population jeune est considérée le plus souvent comme un atout, les moins de 15 ans qui constituent un pourcentage élevée présagent une forte proportion de dépendants dans la région et cela est accentué par une paupérisation de la population.

1.1.3 Les réseaux et territoires : urbanisation, flux financiers, services sociaux de base, marchés/ échanges

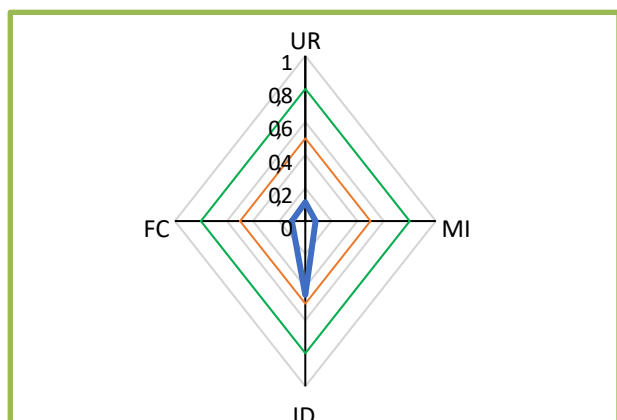
Le rapport « Dimension 5 du suivi du dividende démographique : réseaux et territoire au Mali » a été exploité pour apprécier à sa juste valeur les réseaux et territoires : urbanisation, flux, accès aux services sociaux de base, marchés / échanges de la région de Sikasso. Cette étude d'envergure nationale, fait sur la base des informations sur le niveau de mobilité territoriale en décrivant l'attractivité des zones, la migration humaine, les flux et capacités financiers, la mobilité des biens et services ainsi que la répartition et la disponibilité d'infrastructures sur le territoire national nous renseigne sur les éléments suivants : services sociaux de base, urbanisation, migration, flux financiers, marché/ échange.

Tableau 1 : Indicateurs synthétiques - réseaux et territoires -Mali

	Sous- dimensions de l'indice				ISRT
	URD	IDB	MIG	FCF	
Bamako	77,5%	72,7%	33,6%	47,2%	54,7%
Sikasso	8,6%	42,1%	21,5%	29,7%	21,9%
Kayes	7,9%	33,7%	7,9%	46,2%	17,7%
Koulikoro	5,8%	32,7%	10,7%	28,7%	15,5%
Mopti	4,5%	28,1%	16,2%	26,2%	15,3%
Ségou	6,0%	39,2%	7,3%	25%	14,4%
Gao	5,3%	34,8%	7,8%	27,5%	14,4%
Tombouctou	1,9%	30,9%	3,7%	29,6%	8,8%
Kidal	Nd	Nd	Nd	nd	Nd
National	11,4%	44,7%	7,9%	10,3%	14,3%

Source : ONND Mali, rapport des dimensions du dividende démographique

Graphique N°1: Polygone de diagnostic de l'ISRT au niveau national



L'ISRT se chiffre à 14,3% en 2015 pour le Mali contre 15,3% pour le Sénégal par exemple. De nombreux efforts sont consentis ces dernières années pour promouvoir l'accès à des infrastructures et services de qualité en particulier de santé et d'éducation. La sous dimension Infrastructures de base (44,7%) est celle qui contribue le plus à l'ISRT au Mali. Les autres sous dimensions Migration (mouvements de personnes), Urbanisation et Flux contraignent l'ISRT avec des indices respectifs de 7,9%, 11,4% et 10,3%.

- **Analyse des sous dimensions de l'ISRT dans la région de Sikasso**
Sous – dimension 1 : Urbanisation

Le tableau 1 ci-dessus met en exergue l'indice d'urbanisation dans toutes les régions du Mali et au niveau national. L'évaluation du taux de la sous-dimension *urbanisation* prend en compte les indicateurs suivants : densité de la population dans la région et au niveau national, taille des ménages, le taux d'urbanisation et le ratio locataires / propriétaires.

Sur la base de la définition, les résultats montrent une très grande disparité du taux d'urbanisation au niveau régional. Le district de Bamako, capitale du pays, affiche le plus fort taux avec 77,5%. Aucune des régions du Mali, en dehors de la capitale, n'atteint un niveau d'indice d'urbanisation de 10%. L'indice d'urbanisation obtenu pour la capitale, Bamako (77,5%) s'expliquerait par la forte densité de la population (6 780 habitants / km² contre 11,7 au niveau national) et par le taux d'urbanisation, Bamako comptant plus de la moitié de la population urbaine nationale (55,3% selon le RGPH 2009).

Quant à la région de Sikasso, elle vient en deuxième position après Bamako. L'indicateur synthétique de la région est de 86%. Cet indicateur est faible au regard de la taille de sa population.

Selon les projections enregistrées dans le SRAT, plus de 614 000 habitants, soit environ 23,2% de la population de la Région de Sikasso, vivront dans les milieux urbains. Ce qui va représenter pour la Région de gros défis de projection des investissements non seulement en matière d'investissements sociaux (écoles, centres de santé, points d'eau) mais aussi la satisfaction de certains besoins en terme d'infrastructures et équipement de soutien à la croissance et au développement économique Régional.

La croissance rapide qui affectera certaines petites et moyennes villes aujourd'hui se traduira par une augmentation de l'incidence de certains paramètres socio- sanitaires à cause de la situation frontalière de la Région. Ce phénomène va engendrer :

- les maladies émergentes comme le VIH et la prolifération des Maladies Sexuellement Transmissibles (MST) ;
- le trafic et la traite des enfants ;
- l'exode rural pressant dans les secteurs Sud et Ouest de la Région.

- ***Sous - dimension : Migration (attractivité)***

L'indicateur synthétique de la sous - dimension *Migration* est obtenu à partir des données sur les indices d'entrée et de sortie au niveau des régions, issues du RGPH 2009. Les résultats, représentés sur le Tableau 1 ci-dessus, montrent que les mouvements de populations ne sont pas seulement dirigés vers la capitale Bamako mais que les autres capitales régionales accueillent aussi des migrants même si le phénomène n'y est pas aussi important. La migration interne tend aussi à ne plus être saisonnière mais plutôt permanente. L'indice Migration prend aussi en compte les mouvements en provenance et vers l'extérieur du pays.

Les résultats de la sous- dimension *Migration* nous indiquent que Bamako est la ville la plus attractive du Mali même si cette attractivité reste en dessous du seuil de 50%. En plus, les populations migrantes, une fois installées de longue date et de façon continue, tendent à ne plus se considérer comme migrantes.

La région de Sikasso compte tenu de ses potentialités vient en deuxième position (21,5%) suivie de celle de Mopti (16,2%). Cette situation s'explique par le fait que ces régions ont plus d'opportunités économiques à offrir aux migrants internes. Malgré leur potentiel en termes d'agriculture ou de commerce, les régions de Koulikoro, Ségou, Mopti et Kayes ont de faibles niveaux d'attractivité. La forte présence humaine dans certaines localités s'inscrit dans le temps, résultat d'un peuplement ancien comme le Royaume du Kénédougou. Le niveau élevé de la fécondité (7,6 enfants par femme) et le solde migratoire positif (départ des populations vers les pays côtiers et flux massif des ressortissants maliens et d'autres nationalités vers Sikasso) peuvent expliquer aussi le peuplement.

Il est à noter que l'accès facile de la Région est un facteur encourageant de peuplement et des mouvements de population. Sikasso est un centre de transit important vers les pays voisins. Des zones minières réceptrices d'immigrants venant de tous les horizons se sont multipliées ces dernières années. Les plus importantes sont : Morila (cercle de Bougouni), Kalana (cercle de Yanfolila), Fourou, Alhamdoulaye et surtout Massiogo (cercle de Kadiolo).

- ***Sous – dimension 3 : Infrastructures de base***

Cette sous-dimension prend en compte les données relatives aux taux d'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eaux et assainissement, marché), d'accouchement assisté par du personnel qualifié et d'accès à la contraception moderne.

L'analyse du tableau 1 ci-dessus montre que d'importants investissements sont faits en matière de disponibilité des services sociaux de base pour toutes les régions mais que ces investissements restent en deçà de la demande et en dessous du seuil moyen de 50% à l'exception de la capitale Bamako. Les disparités sont le signe d'une couverture quelque peu inefficace en matière d'accès aux services de base, avec pour cause entre autres, l'étendue du territoire, la densité démographique dans certaines régions, le niveau de pauvreté des ménages et les ressources limitées de l'Etat et des collectivités territoriales face aux besoins de plus en plus grands. On constate que la forte croissance démographique tend à annihiler les efforts en particulier dans le domaine de l'accès à la santé maternelle, infantile et nutritionnelle.

Les problèmes majeurs dans le domaine des réseaux et territoires de la région de Sikasso restent marqués par l'accès difficile aux services sociaux de base :

- en matière d'éducation, le rythme de construction de nouvelles écoles est dépassé par la progression de la demande ;
- dans le domaine de la santé, l'accroissement démographique freine l'évolution du taux de couverture sanitaire et les infrastructures sanitaires sont inégalement réparties ;
- concernant l'alimentation en eau potable, tous les centres urbains dotés d'AEP sont à renforcer pour tenir compte de la demande ;
- dans le domaine de l'alimentation en énergie électrique, le caractère thermique de la production et la vétusté de certaines machines est à la base des coupures d'électricité qui engendrent des désagréments dans tous les secteurs d'activités.

Les tendances majeures en matière d'équipements et d'infrastructures, se définissent comme suit :

- *Santé*

De nombreuses réalisations ont été effectuées et continuent de l'être avec la participation de l'Etat, de divers autres partenaires et des populations bénéficiaires dans les différents cercles.

- *Education*

A l'instar des CSCOM, de nombreuses écoles ont été réalisées au cours des dix (10) dernières années dans tous les cercles, particulièrement dans le domaine de l'enseignement fondamental. Ainsi, le nombre d'écoles primaires est passé de 1.231 en 2002 à 2.085 en 2009, dénotant un rythme de création d'une centaine d'écoles en moyenne par an. Dans le même intervalle de temps, le nombre de salles de classes est passé de 3.652 à 7.441, traduisant un rythme de réalisation de 540 salles de classes en moyenne par an.

- *Les infrastructures et équipements marchands*

L'évolution des infrastructures et équipements marchands structurants n'a pas connu de faits très marquants sur le plan de leur aménagement au point d'insuffler une dynamique remarquable dans le développement de la Région.

- *L'hydraulique et électricité*

- La couverture en électricité s'est légèrement améliorée à travers l'électrification des chefs-lieux de l'ensemble des cercles et les efforts consentis par EDM pour l'amélioration des installations et la connexion de nouveaux abonnés au réseau électrique. Mais les prestations restent en deçà des besoins de la Région.
- La couverture en points d'eau modernes a connu une amélioration, mais les besoins qui augmentent au rythme de la croissance démographique demeurent. L'alimentation en eau potable connaît une évolution continue et l'extension du réseau devrait concerner l'ensemble des chefs-lieux de cercles.

- **Sous – dimension 4 : Flux et capacités financiers**

Les données relatives au volume de transferts monétaires versés et reçus, à la consommation par tête et au coût moyen du panier de la ménagère sont les composantes de l'indicateur « Flux et capacités ». Il ressort que le niveau de flux et capacités financiers est relativement faible au niveau de toutes les régions et du district de Bamako, comme le montre le tableau 1 ci-dessus indiqué.

Le district de Bamako avec (47,2%) et la région de Kayes (46,2%) sont les régions les plus dynamiques en termes de mouvements de flux financiers et de capacités financières, certainement du fait du volume important de transferts de migrants. Les régions de Ségou et de Mopti présentent les plus faibles niveaux d'indice. Toutes les régions présentent un indice inférieur à la moyenne (50%) certainement du faible niveau de bancarisation et une utilisation plus généralisée de canaux informels pour les transferts de fonds, transferts qui échappent donc aux registres statistiques.

La région de Sikasso vient en troisième position par rapport à la sous- dimension flux et capacité financières par région avec un taux de 29,7%. Sikasso a un faible taux de bancarisation et de transfert de fonds des migrants contrairement à la région de Kayes qui est mieux nantis.

L'analyse des réseaux et territoires : urbanisation, flux financiers, services sociaux de base, marchés/ échanges montrent un tableau peu luxuriant en matière d'amélioration des conditions de vie des populations bien que la région regorge d'énormes potentialités économiques. Une condition importante en vue de l'atteinte de la transition démographique et de la capture du dividende démographique sera

une plus grande disponibilité dans la région d'infrastructures sociales de base qui, certes aura une interaction avec plusieurs variables démographiques entre autres : la morbidité, la mortalité, la fécondité dont la baisse permettra à coup sûr d'atteindre les objectifs posés.

- **Le déficit du cycle de vie**

Le déficit du cycle de vie (« *life cycle deficit* » – LCD – en anglais) est la différence entre la consommation et le revenu du travail⁵ au cours de la vie d'un individu. Pour des individus d'âge (a), il est calculé comme la différence entre la consommation (C) et le revenu du travail à cet âge soit $YL(a)$.

Déficit du cycle de vie selon le genre

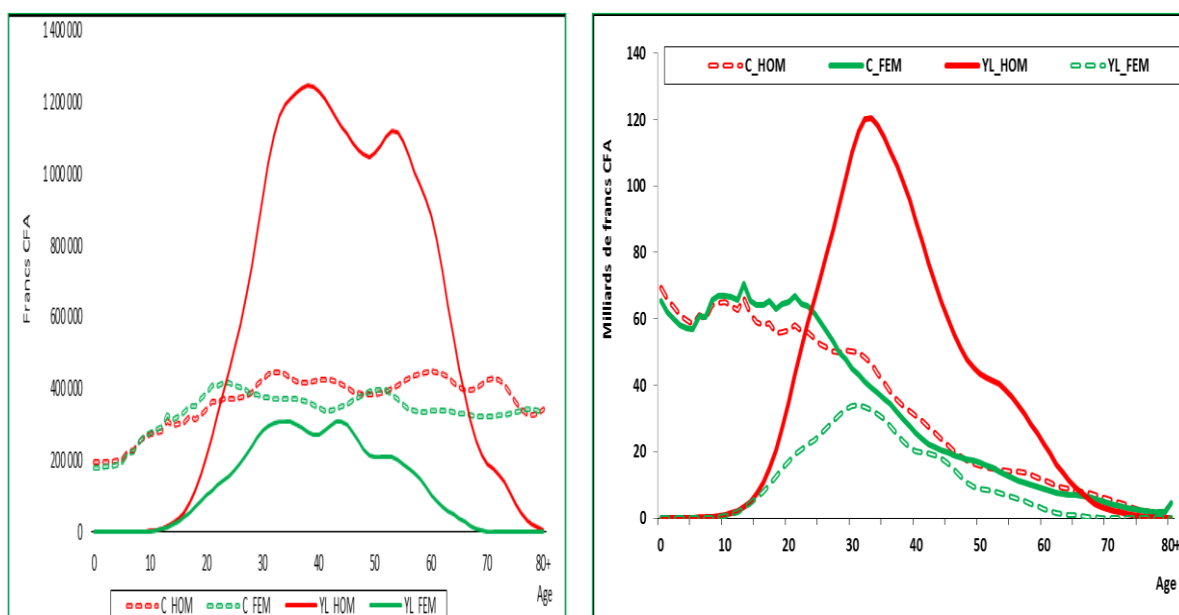
Il existe donc un réel contraste de genre dans les profils de consommation et de revenus du travail au Mali. Ce contraste provient en grande partie du fait des facteurs socioculturels qui contraignent la participation des femmes à la création de richesses. Même si leurs niveaux de consommation sont dans des proportions quasi-similaires quel que soit l'âge, les femmes ne contribuent que pour 22% au revenu du travail au niveau national.

La population du Mali est composée de 50,4% de femmes et 49,6% d'hommes (INSTAT, RGPH 2009). L'analyse par sexe des profils de consommation et de revenus du travail indique que :

- la consommation des femmes est supérieure à leur revenu du travail et ce, pendant tout leur cycle de vie ;
- les hommes consomment plus que les femmes sauf au cours de l'adolescence et d'une partie de la jeunesse (14 à 28 ans) ;
- si les femmes sont toujours en déficit quel que soit l'âge, les hommes sont en surplus entre 22 ans et 66 ans ;
- les hommes continuent de générer un revenu près de 10 ans après que les femmes ne soient plus économiquement productives.

Figure n° : Profils moyens et agrégés de consommation et de revenus par sexe

⁵ Du fait de l'écriture mathématique de l'équation ($LCD = Consommation - revenu\ du\ travail$)), le résultat est un déficit s'il est obtenu positif (consommation supérieure à revenu du travail) et un surplus, s'il est obtenu négatif (revenu supérieur à consommation).



Le tableau ci-dessous récapitule le profil agrégé de consommation et de revenu et fait ressortir un déficit de 1 821 milliards de fCFA pour l'ensemble des femmes contre un excédent de 342 milliards de fCFA pour l'ensemble des hommes au cours du cycle de vie.

Déficit du cycle de vie suivant les régions

En 2015, toutes les divisions administratives du Mali présentent un déficit du cycle de vie. La région de Sikasso a enregistré 11% du déficit du cycle de vie. Le montant du déficit dans cette région s'est élevé à 164 milliards de Fcfa..

Tableau 1 : Déficit du cycle de vie dans les régions

REGIONS	DEFICIT DU CYCLE DE VIE (LCD)			DEFICIT PAR TETE	
	Valeur en (milliards fCFA) (a)	% régional du LCD	% régional du PIB	Population (b)	Déficit / population (a)/(b)
SIKASSO	164	11%	2%	3 241 967	50 553
MALI	1 479	100%	22%	17 736 915	83 385

Source : Equipe Nationale NTA et CREFAT, 2016 : Rapport sur le profil démographique du Mali, Données non disponibles pour la région de Kidal [Données démographiques : Projections DNP, Déficit par personne en fCFA]

Il est important de noter que le déficit agrégé du cycle de vie semble en corrélation avec la taille de la population des régions. Pour mieux capter le défi auquel chaque région doit faire face, il sera intéressant de prendre en compte la taille de la population dans l'analyse du déficit du cycle de vie. Pour ce faire, nous allons considérer le rapport entre le montant agrégé du déficit du cycle de vie de la région et la taille de sa population ce qui donne « le déficit par tête ». produisent beaucoup plus par leur travail qu'ils n'en consomment (voir Mason et al. 2006⁶).

1.2 Situation économique : opportunités économiques offertes par la région, contribution au développement économique et social

1.2.1 Secteur primaire et tertiaire

- Agriculture

La Région de Sikasso dispose de 6 000 000 d'ha de terre favorables à l'agriculture et de 14 079 ha de Bas-fonds et plaines aménagées sur un potentiel de 150 000 ha aménageables. Environ 20 à 45% des superficies agricoles sont cultivées en coton et 10 à 30% consacrés au maïs selon les cercles. L'agriculture occupe une place de choix du fait qu'elle regroupe le plus grand bassin cotonnier du pays (plus de 70% de la production nationale), et occupe plus de 70% de la population.

- Elevage

La Région de Sikasso avec 16% du cheptel national est la 2^{ème} Région d'élevage du Mali. Trois types d'élevage se côtoient : l'élevage de subsistance, l'élevage d'épargne et l'élevage de rente ou embouche. L'élevage comme la plupart des autres activités du primaire souffre d'un manque de valorisation.

- Agroforesterie

Trois objectifs majeurs sous-tendent l'exploitation des ressources forestières de la Région de Sikasso. Ce sont essentiellement la cueillette, l'exploitation du bois et la chasse. Les consommations en bois sont importantes. La production du bois donne des recettes inestimables. La Région de Sikasso dispose d'une grande variété de productions fruitières qui procurent d'énormes revenus aux producteurs et contribuent à l'amélioration du régime alimentaire et de leurs conditions de vie.

- Secteur tertiaire

Le caractère informel du commerce est dominant dans la Région. Le commerce du bétail et de ses sous-produits est important. La ville de Sikasso joue un rôle de plaque tournante. Sa proximité et sa facilité d'accès fait d'elle une ville qui se

⁶ Mason A, R. Lee, A. Tung, M. Lai et T. Miller, 2006: Population aging and Intergenerational Transfers: introducing age into National Accounts, Working Paper 12770. National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA 02138

spécialise dans l'organisation des séminaires et des rencontres et cela constitue un atout pour le développement du tourisme.

La région est grande exportatrice de certains produits stratégiques, qui peuvent être porteurs de croissance. Les perspectives sont bonnes sur les trois ans, en termes de PIB et de création d'emploi. La tendance actuelle est à la hausse après une légère baisse en 2012, imputable à la crise du nord.

- Secteur secondaire

Bien que pourvoyeuse de matières premières (agricoles, élevage, pêche), les activités du secteur secondaire ne sont pas développées. La Région n'a aucune industrie de transformation structurante. Ce qui constitue un manque à gagner important pour l'économie régionale. L'implantation d'industrie dans la Région permettra de :

- résorber en partie le chômage,
- valoriser les produits locaux,
- augmenter les revenus.
- Analyse des problèmes des activités économiques

Bien que la région regorge d'énormes potentialités dans le domaine agro-sylvo-pastoral, du commerce, du tourisme, les caractéristiques démographiques citées plus haut, lui sont défavorables pour atteindre véritablement un développement humain et durable. En effet, la forte croissance démographique, la forte natalité ajoutée à tous ses corolaires de changements climatiques contribuent davantage à annihiler la croissance économique. Du coup, nous assistons à une paupérisation générale de la population qui s'aggraverait avec les grandes disparités existantes dans la région. Ce phénomène de pauvreté entraînera des conséquences néfastes sur la disponibilité des services sociaux de base qui sont de véritables déterminants à l'atteinte de la transition démographique en vue de la capture du dividende démographique si nous nous référons à leur interaction. La plupart des pays qui ont réussi leur expansion économique ont pu profiter d'un fléchissement rapide des taux de natalité et de mortalité. Quand le rapport de dépendance diminue, le gouvernement, les entreprises et les familles ont davantage de fonds à investir dans la création d'emplois et la modernisation de l'économie.

Les tendances des activités économiques et les perspectives de développement présentent les résultats suivants :

Les tendances lourdes, ce sont les phénomènes qui ont caractérisé le déroulement des activités sur le long terme et qui sont observées durant la décennie 1997-2008. Ces constats vont concerner surtout les activités agro-sylvo-pastorales du fait de leurs caractères prédominants sur l'économie de la Région. A partir de ces tendances des scénarios de développement des activités à l'horizon 2025 sont esquissées sur la base d'hypothèses émises.

- Au niveau du primaire : les productions céréalières ont évolué en dents de scie. On constate une tendance à la hausse de ces productions céréalières à partir de 1998, une telle évolution en dents de scie peut être attribuée aux aléas climatiques non maîtrisés.

- Au niveau du secteur secondaire

Le secteur secondaire est embryonnaire dans la Région. Seul l'artisanat est une activité en expansion aussi bien en ville qu'en campagne. Il se positionne comme une source de revenus et demande à être organisé surtout l'artisanat du cuir.

- Au niveau du secteur tertiaire

Le caractère informel du commerce est dominant dans la Région. Le commerce du bétail et de ses sous-produits est important. La ville de Sikasso joue un rôle de plaque tournante. Sa proximité et sa facilité d'accès fait d'elle une ville qui se spécialise dans l'organisation des séminaires et des rencontres et cela constitue un atout pour le développement du tourisme.

1.3 Développement humain et ressources humaines

1.3.1 Santé et bien-être des populations

La Région dispose d'établissements sanitaires publics et privés. En effet, de nombreuses réalisations ont été effectuées et continuent de l'être en conformité avec la nomenclature nationale.

Mais l'accroissement démographique freine l'évolution du taux de couverture sanitaire. En dépit des progrès réalisés au cours des deux dernières décennies, les indicateurs en matière de santé dans la Région s'améliorent de façon timide.

Sur le plan sanitaire, cette région présente des indicateurs souvent supérieurs à la moyenne nationale, mais on constate de nombreuses disparités selon les cercles :

- la couverture sanitaire, bien qu'ayant évolué positivement présente des disparités aux niveaux cercles et communes. Il a évolué de 67% en 2008 à 76% en 2016 ;
- le taux d'utilisation des centres de santé (CSREF et CSCOM), est de 0,33 nouveaux cas par an et par habitant en 2016, avec des variations significatives d'un cercle à l'autre (TU de 0,42 pour le cercle de Sikasso contre TU de 0,34 pour le cercle de Kadiolo, par exemple) ;
- par rapport à l'accessibilité géographique aux services de santé des districts sanitaires, la proportion de la population vivant dans un rayon de 5 km autour d'un CSCOM fonctionnel est estimée à 49% en 2016 ;
- le ratio est de 1 CSCOM pour 13.656 habitants. Il varie selon les aires sanitaires, ainsi il est de 8.497 habitants par CSCOM à Yanfolila à 16.610 habitants à Koutiala ; cet état des lieux présente des disparités entre

cercles et des bassins de population élevés qui influent négativement sur les ratios ;

- l'état nutritionnel dans la région est alarmant : la Région de Sikasso se distingue à côté d'autres Régions par le taux élevé d'enfants émaciés (14%) et d'insuffisance pondérale (37%) ; le taux proportionnel de mortalité dû à la malnutrition au Mali est de 56% selon EDSMV.
- la qualité de l'offre des services reste un défi majeur ; la faible demande en PF explique en partie les taux élevés de mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile ; la demande potentielle de la contraception à la dernière EDSMV de la région est de 10,2.

Il ressort de ce diagnostic, que les ratios personnel de santé / population dans la Région dans son ensemble ne sont pas des meilleurs. Aussi, relativement aux normes OMS en particulier, les besoins en personnel de santé au niveau de la Région sont, on ne peut plus, importants. A l'horizon 2020, les besoins en matière de personnel de santé se présenteront comme indiqué ci-après.

Tableau : Disponibilité, qualité et gestion des ressources humaines

Indicateurs	Population 2020	Situation 2012	Situation 2013	Normes OMS	Personnel de la santé souhaité en 2020 (normes OMS)
Ratio Médecin/habitants	5 089 818	1/27 238	1/26 591	1/10 000 habitants	508
Ratio Infirmier, Assistant médicaux/habitants	5 089 818	1/4 984	1/1 587	1/5 000 habitants	1 017
Ratio Sage Femmes/habitants	5 089 818	1/31 252	1/28 849	1/1 000 femmes en âge de procréer	5 089

Sources CPS Santé

L'analyse diagnostique du secteur santé nous indique qu'avec une population des plus importantes du Mali et avec une fécondité constante (6,7) dans la région, un

taux de croissance de (3,6), les besoins en matière de santé vont augmenter d'ici à 2020 selon les projections de la DNP. Cela va engendrer une forte demande de médecins, d'infirmiers, de sage-femmes et une croissance des dépenses de fonctionnement de santé. Ce besoins accru en personnel de santé, en infrastructures et en ressources financières, provoqué par la forte pression démographique de la région, ne milite pas en faveur de l'atteinte de la transition démographique en vue de la capture du dividende démographique, sachant que les conditionnalités essentielles pour l'atteinte de ces objectifs cités sont la baisse de fécondité et de la mortalité. Il faudra vite agir sur ces variables à travers les déterminants directs de la fécondité qui passe d'une part par un plus grand offre en service de PF et de satisfaction de besoins non satisfaits en contraceptif, et d'autre part par les déterminants indirects : plus grande scolarisation des filles, d'alphabétisation des femmes et autonomisation des femmes.

1.3.2 Education et formation professionnelle

La scolarisation dans la région de Sikasso s'est développée de façon remarquable au cours des dernières années sous l'impulsion des réformes du PRODEC à travers son Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education de l'Education (PISE).

Par statut d'école, une évolution est constatée au public, au privé et dans les medersas tandis que les écoles communautaires régressent (-14,3% du Taux d'Accroissement Moyen Annuel). Ceci est dû à la stratégie nationale de transformation progressive des écoles communautaires en écoles publiques.

En 2014, dans la région de Sikasso, les écoles fonctionnelles du premier cycle de l'Enseignement fondamental représentaient 20,4% de l'ensemble des écoles du pays. En termes de disparité régionale en nombre d'écoles 2^{ème} cycle en 2014, la région dispose de 15,2% des écoles du pays, avec un TAMA de 11,4% entre 2011 et 2014.

L'évolution et la répartition du nombre de salles de classe de l'enseignement fondamental 1er cycle ont évolué de 8.330 en 2011 à 1.0247 en 2014, soit un TAMA de 7,1%. Le taux de scolarisation au 1^{er} cycle est de 74,9%. Les filles représentent 68,9% contre 80,6% de garçons. Le taux d'achèvement des enfants au 1^{er} cycle fondamental est de 53,0% dont 49,3% pour les filles.

Au second cycle, l'évolution du nombre de salles de classe est plus importante que dans le premier cycle (13,0% contre 11,4% de TAMA). Le nombre de salles de classe utilisées en 2014 est de 2.015 contre 1.396 en 2011. La création des écoles privées, a beaucoup joué sur l'augmentation des infrastructures scolaires de ce cycle.

En termes de disparités régionales en nombre d'écoles 2^{ème} cycle en 2014, la région de Sikasso dispose de 15,2% des écoles du pays. De 2011 à 2014, plus de la moitié des

écoles sont publiques avec 54.4% en 2014. Le taux de scolarisation au second cycle est de 53,8% structuré comme suit : 46,8% pour les filles et 60,6% pour les garçons. Le taux d'achèvement est relativement très faible avec 28%. Les garçons qui terminent le second cycle représentent 34,6% contre 21,2% des filles.

Le ratio élèves-salle de classe (RESDC) au niveau national est passé de 64 en 2011 à 47 en 2014, ce qui montre une bonne disponibilité en places assises (la norme est de 50 élèves par salle de classe) tout en cachant de grandes disparités entre milieux urbains et ruraux.

L'accès au 1^{er} cycle du fondamental a beaucoup régressé, passant de 63.6% en 2011 à 54,4% en 2014. Cette baisse s'explique par un certain nombre de facteurs, à savoir :

- la situation socio-économique des ménages ;
- l'insécurité ;
- la faiblesse de l'offre éducative.

Concernant la parité Filles/Garçons, elle passe de 0,59 en 2011 à 0,61 en 2014.

Au secondaire, l'augmentation des effectifs en quatre (4) ans est inférieure à celle du fondamental. Le taux d'admission régional est de 11,3% dont 13,7% pour les garçons et 8,8% pour les filles. Le taux de redoublement est de 34,7% par rapport à l'ensemble du pays (15,9%).

Ainsi, on constate dans la région de Sikasso que l'évolution du nombre d'élèves suit la croissance démographique. Il en résulte que la dynamique de la population entraîne un besoin croissant d'établissements pour les nouveaux élèves. Le nombre d'élèves croît plus vite que le nombre de classes et d'enseignants. Cette situation explique en terme quantitatif (ratio) que le nombre d'élèves par classe soit relativement élevé et que tous les établissements ne répondent pas aux conditions idoines pour la qualité de l'enseignement attendu. Ce ratio est en réduction sur les quatre dernières années.

La création de centres d'apprentissage avec des programmes adaptés aux réalités de la Région de Sikasso, et aux besoins de la population devront aboutir à terme, le développement des petits métiers notamment par l'auto emploi à partir d'un minimum d'assistance aux jeunes. Il s'agira aussi de mettre en place des programmes d'appui aux jeunes ruraux dans le domaine du maraîchage, de l'élevage, de l'artisanat.

En termes de perspectives, l'éducation est un secteur qui évolue avec la croissance démographique et l'évolution technologique. A ce titre des efforts ont certes été fournis et continuent de l'être avec l'appui des partenaires. Cependant beaucoup reste à faire pour atteindre les objectifs du PISE II au titre des équipements.

Du diagnostic effectué sur la situation dans le secteur de l'enseignement préscolaire et fondamental de la région, il ressort que la population scolarisable est en constante augmentation.

De 776.464 enfants pré scolarisables en 2009, cette population passera à 1.271.848 individus en 2020 en tendance spontanée et à 1.502.457 en 2020 enfants pré scolarisables en tendance aménagée (source SRAT). C'est dire que cette population va doubler ou tripler selon les cas.

Les effectifs au niveau du fondamental vont également croître. Les projections des tendances spontanées donnent un effectif de 543.756 en 2020 enfants au premier cycle et 209.678 en 2020 au second cycle (Source SRAT).

Les tendances aménagées augmentent cette population qui passe à 698.030 et 269.167 individus en 2020 au niveau des premier et second cycles du fondamental.

Sachant que l'éducation est un déterminant indirect pour fléchir plusieurs variables démographiques (fécondité, morbidité, mortalité...), les principaux indicateurs bien qu'ayant été améliorés doivent l'être davantage notamment : les taux d'achèvement, de scolarisation de la petite fille, d'alphabétisation et de rétention qui par interaction peuvent contribuer à l'atteinte de la transition démographique en vue de la capture du dividende démographique, résultant d'un ralentissement de l'accroissement de la population qui aurait un impact sur l'amélioration du système éducatif selon les projections de la DNP pris en compte dans le « modèle Rapid » qui fait ressortir l'impact de la croissance démographique sur les secteurs de développement d'ici à 2020. Selon l'hypothèse « à fécondité en baisse », soit 4 enfants par femme, cette projection fait ressortir moins de ressources financières pour la formation des enseignants, les salles de classe et le matériel pédagogique alors que à l'hypothèse à « fécondité constante » (6,8) tel que se présente l'ISF à Sikasso, une forte mobilisation de ressources financières sera fait par les autorités locales en vue de palier aux besoins croissants en infrastructures, enseignants, classes. Dans ce cas, on assistera à une détérioration des ratios élèves /classes, élèves /maîtres, bref, l'amélioration de l'environnement d'apprentissage ne sera pas possible.

1.3.2 Mouvements de population ; migration et contribution des migrants au développement régional

Le contexte socioculturel de la région de Sikasso doit son évolution aux caractéristiques de son peuplement, au brassage des divers groupes à travers les migrations internes et aux poids des traditions et des religions pratiquées par les divers groupes.

Parlant des mouvements humains, on retient que la Région de Sikasso est la zone émettrice de migrants en direction des pays côtiers frontaliers. Certains des migrants vont en Europe. A l'échelle du pays, les zones réceptrices de migrants venant du

cercle de San (Région de Ségou) et de la région de Mopti sont les cercles de Sikasso, Kadiolo, Kolondièba et Yanfolila.

Mais, ce qu'il faut retenir d'essentiel, c'est que la région de Sikasso est une région d'accueil à la faveur de ses potentialités agro-sylvo-pastorales. En fonction des années pluviométriques, elle peut accueillir les migrants par milliers en provenance d'autres régions. Nombre de ces migrants s'y installent définitivement, ce qui explique en partie l'augmentation du taux de croissance de la population passant de 1,7 en 1976 à 2,8 en 1998.

Les migrations internes sont alimentées par l'exode rural, définitif ou temporaire, que provoque le déséquilibre entre villes et campagnes ou entre régions. Il est en effet fréquent que des filles et garçons des campagnes affluent vers les villes pour tenter de s'y faire engager et pour effectuer divers travaux temporaires (manœuvre ou activités informelles). Cette fuite vers les centres urbains s'est accentuée à cause la pression démographique.

Si les revenus générés par les migrants de premier degré servent à soutenir la famille restée au village (habillement, acquisition d'équipements divers, achat de céréales, impôts, préparation de trousseaux de mariage, etc.), ceux du second degré beaucoup plus importants, sont généralement utilisés pour de gros investissements (mobiliers, immobiliers, foncier, etc.). Dans certains cercles, il n'est pas rare de voir de grands bâtiments multifonctionnels construits et équipés par des expatriés.

Considérant le rang (troisième) qu'occupe la région de Sikasso par rapport à la sous-dimension flux et capacités financières (0,297), et avec un taux de bancarisation et de transfert faible, Sikasso est loin de créer les conditions nécessaires qui puisse susciter l'atteinte des objectifs ciblés tels l'atteinte de la transition démographique en vue de la capture du dividende démographique.

1.3.2 Genre et autonomisation de la femme

L'approche genre est variable en fonction des contextes et de la nature des interventions. Dans la mise en œuvre, il sera fait en sorte que les groupes sociaux marginalisés (femmes, personnes handicapées, migrants, enfants en situation difficile, personnes âgées, femmes démunies seules chargées de famille, personnes vivant avec le VIH/SIDA, etc.) puissent s'exprimer et que leurs préoccupations soient prises en compte à tous les niveaux. Les outils de planification et les actions à mettre en œuvre doivent intégrer cette dimension.

La prise en compte du genre est comprise comme une dynamique d'approche qui favorise une prise de conscience individuelle et collective de la nécessité de soutien spécifique à cette catégorie sociale. Le développement socio-économique de la Région ne peut être effectif sans le développement des femmes qui constitue la majorité de la population. Il en est de même pour les autres couches défavorisées dont l'apport dans le développement ne doit pas être négligé.

Ainsi, le genre a un caractère transversal et doit être pris en compte dans tous les domaines. Tout en occultant pas la discrimination positive, une part importante devra être accordée à la jeune fille, à la femme et aux couches défavorisées (migrants, personnes handicapées, invalides, etc.) dans les différents secteurs. Pour se faire, il faudra entre autres :

- avantager, à compétences égales, l'accès des femmes aux instances de décision ;
- avantager, à compétences égales, le renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles ;
- faciliter l'accès des migrants aux sources de production ;
- promouvoir les activités génératrices de revenus à l'endroit des femmes et des jeunes filles ;
- promouvoir des centres d'accueil, de soutien et d'aides aux personnes handicapées et marginalisées.

Plusieurs indicateurs en matière de scolarisation : taux de scolarisation des filles, taux d'achèvement, indice de parité filles /garçons bien qu'étant améliorés par les projets d'éducation opérationnels dans la région doivent l'être davantage sachant que leur rehaussement auront à coup des impacts positifs sur le fléchissement de la fécondité. Sachant que les conditions essentielles pour l'atteinte de transition démographique sont : la baisse de fécondité et de la mortalité, l'éducation à travers la scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes sont des déterminants majeurs pour l'atteinte de la transition démographique en vue de la capture du dividende démographique. Elles le deviennent davantage si nous voulons parvenir à l'autonomisation des femmes de la région qui passe par l'amélioration des taux d'achèvement (30,3 % pour la région) et de rétention (83,9%) des filles à différents niveaux scolaires.

1.3.3 Les principaux défis de développement de la région :

- **Les défis directement liés à la croissance de la population**

Les projections réalisées (DNP) mettent en évidence la probable poursuite de la croissance la population du Mali et de celle de la région de Sikasso, et ce pour au moins trois raisons. La première tient à l'importance du nombre de jeunes dans la population (plus de deux Maliens sur trois ont moins de 25 ans).

La seconde tient aux niveaux actuels toujours élevés de fécondité. La troisième raison tient à la poursuite attendue de la baisse de la mortalité, en particulier chez les enfants. La combinaison de ces facteurs devrait conduire à une augmentation d'au moins 60% de la population de Sikasso d'ici 2035 et à plus d'un doublement d'ici 2050.

Ces facteurs auront des impacts négatifs sur tous les secteurs de développement car ils vont entraîner des besoins énormes en médecins, infirmiers, sage- femmes,

infrastructures scolaires, enseignants, alimentation et ressources financières. L'autre élément important que révèlent ces projections est le quasi doublement d'ici 2035 de la population active potentielle. L'insertion professionnelle de ces actifs de plus en plus nombreux va constituer un enjeu majeur de développement et de stabilité sociale dans les années à venir. Ces déséquilibres spatiaux vont, si la tendance se poursuit comme telle, tendre à accentuer les déséquilibres en termes de pauvreté dans la région.

- **Défis en matière d'éducation :**

L'évolution non maîtrisée de la fécondité va engendrer un nombre croissant d'enfants en âge d'aller à l'école et la région de Sikasso n'est pas à l'abri d'un tel défi.

Du diagnostic effectué sur la situation dans le secteur de l'enseignement préscolaire et fondamental, il ressort que la population scolarisable est en constante augmentation.

De **776.464** enfants pré scolarisables en 2009, cette population passera à **1.271.848 individus en 2020** en tendance spontanée et à **1.502.457 en 2020** enfants pré scolarisables en tendance aménagée. C'est dire que cette population va doubler ou tripler selon les cas (projection PSDR).

Les effectifs au niveau du fondamental vont également croître. Les projections des tendances spontanées donnent un effectif de **543.756 en 2020** enfants au premier cycle et **209.678 en 2020** au second cycle.

Un second défis de taille en matière d'éducation dans la région est de mettre un accent sur la scolarisation des filles et particulièrement leur maintien à l'école quand on sait la situation est en leur défaveur du fait de la fréquence des mariages des enfants, les grossesses précoces, la pauvreté des ménages et les barrières socioculturelles etc.

- **Dans le domaine de la santé :**

Si les ratios en matière de santé de 2009 de la région sont apparus moyennes, acceptables et ont permis plusieurs réalisations entre 2009 et 2015, cependant atteindre les normes OMS représente un défi considérable. Une fois de plus, d'énormes efforts doivent être fournis en matière de réalisations d'infrastructures sanitaires, recrutement de médecins, infirmiers, sage – femmes, structures de formation et mobilisation des ressources financières.

Pour faire face au premier défi qu'est celui de la problématique démographique, il est indispensable de poser des actions qui vont dans le sens de la transition démographique à savoir une forte baisse de la fécondité et de la mortalité et cela ne saurait être concrétisé que si l'on parvient à assurer à la population une bonne santé et un niveau élevé de bien-être. C'est une condition pour un capital humain de

qualité, nécessaire à une amélioration des rendements et au développement de la créativité et de l'innovation. Pour tirer pleinement profit du dividende démographique, la modification de la structure de la population devra s'appuyer sur l'amélioration de la survie des enfants et leur croissance harmonieuse en mettant l'accent sur la prévention des maladies infectieuses, la vaccination, l'amélioration de la nutrition, etc.

- **Les défis liés à l'emploi (besoins en emplois)**

- **Défis et besoins en terres agricoles :**

L'agriculture dans la région est, aujourd'hui encore, presque exclusivement familiale, malgré les politiques menées depuis le début des années 2000 pour attirer les investisseurs privés qu'ils soient étrangers ou maliens, dans la production agricole irriguée. L'impact de la démographie sur l'agriculture se mesure entre autres par :

- le nombre de bouches à nourrir au sein des exploitations agricoles, essentiellement par l'autoconsommation des productions ;
- le nombre de nouveaux actifs que l'agriculture doit occuper ;

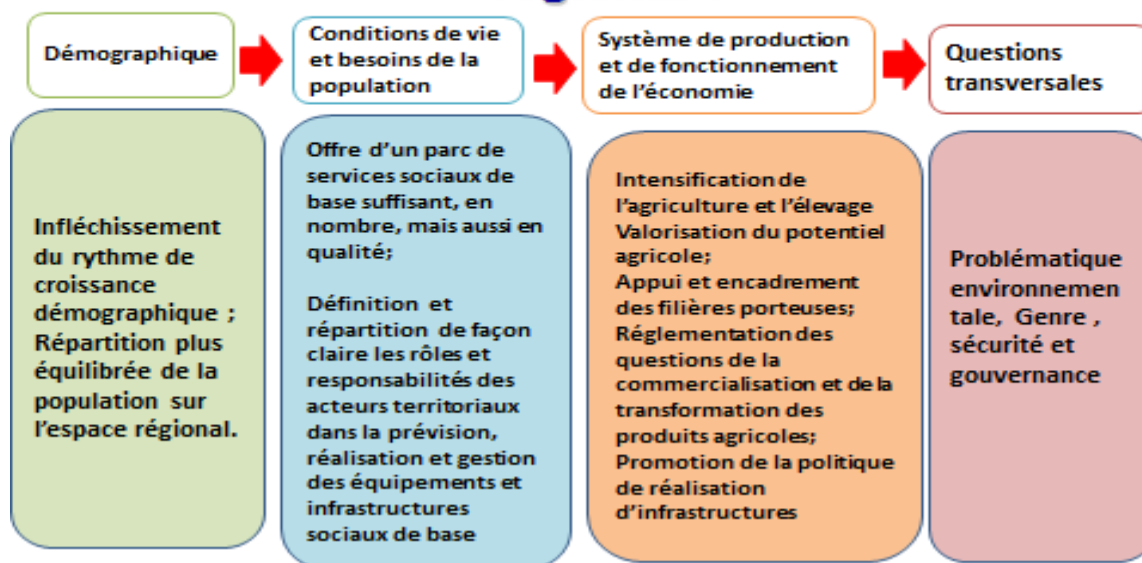
Avec les hypothèses faites en terme de croissance démographique, la population agricole de la région de Sikasso passerait de 1,9 millions en 2012 à 3,66 millions de personnes en 2035 soit une augmentation de l'ordre de 90% à 96% du nombre de personnes et donc de la demande alimentaire (projection SRAT).

- *Défis liés aux changements climatiques*

Les changements climatiques dont les manifestations à travers les effets néfastes des phénomènes climatiques extrêmes (baisse de la pluviométrie et hausse des températures) constituent un grand handicap pour le développement du milieu biophysique dans la région. Cette diminution de la pluviométrie prévue par le scénario climatique du SRAT aurait des répercussions néfastes sur le milieu biophysique, la production agricole et la sécurité alimentaire.

LES ENJEUX

les défis majeurs pour le développement régional :



II. Analyse de la prise en compte de la variable démographique dans les cadres stratégiques de développement régional

L'atteinte des objectifs de l'étude à savoir : l'accélération de la transition démographique et la capture du dividende démographique sur la base des spécificités et opportunités régionales nous a conduits à l'exploitation des documents suivants : le STRAT, le PSDR, le PDESC et la Stratégie Régionale de l'Emploi.

L'intégration des variables démographiques dans les cadres de développement peut se définir comme le processus technique d'endogénéisation des variables de population dans les modèles de planification. Elle permet surtout d'orienter les politiques de développement à la lumière de l'état et de la dynamique démographique. Elle vise donc à améliorer la qualité générale de la planification à travers la prise de décision fondée sur des faits tangibles relativement aux cibles et objectifs des programmes.

Avec l'avènement des politiques de population, le processus d'intégration est orienté sur la prise en compte des objectifs de la politique de population dans les projets et programmes de développement.

La population est considérée ici comme un domaine d'intervention. En effet, le domaine de population s'occupe des questions liées non seulement à la structure et à la dynamique démographique mais aussi et surtout à celles liées aux interrelations entre les variables démographiques et les autres variables du développement.

La démarche de planification orientée sur l'intégration des questions de population dans les projets et programmes de développement se présente comme une nouvelle approche de planification qui fait le lien entre population et développement, facteur indispensable pour le développement humain et durable aux niveaux national et régional.

Pour atteindre les objectifs de l'étude à savoir : « l'atteinte de la transition démographique en vue de la capture du dividende démographique » l'outil SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) a été utilisé.

L'outil SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) est un outil d'analyse stratégique qui va être très utile pour décrire un positionnement par rapport à l'atteinte d'un objectif précis. Dans la présente étude, l'objectif à atteindre est la transition démographique en vue de la capture du dividende démographique.

La matrice SWOT est un outil d'analyse stratégique permettant d'établir le diagnostic d'un plan, projet et programme. Cet outil synthétise les forces, les faiblesses, les opportunités ainsi que les menaces.

2.1 Présentation des Programmes STRAT, PSDR, et PDESC

Le STRAT, le PSDR et le PDESC sont des outils de planification élaborés au niveau régional (local) en vue de donner les grandes orientations stratégiques du développement local. Ces outils servent au processus de la planification opérationnelle. Cependant, bien que partageant les mêmes objectifs de planification, ils ne s'identifient pas et se démarquent par plusieurs facteurs :

Le STRAT a une vision à long termes (20 ans) du développement et prend en compte tous les dimensions du développement (économiques, population...) et est multidimensionnel.

Le PSDR est un outil de planification opérationnelle, à horizon de (10ans) et s'articule beaucoup sur les aspects économiques de la région.

Quant au PDESC, il est l'outil de planification et d'opérationnalisation du STRAT à court termes (5 ans). Ce programme ne s'attache pas beaucoup sur les interrelations population et développement. Aujourd'hui avec le renouveau de la planification, le PDESC a pris de nouvelles orientations à savoir : la prise en compte des ODD, des variables démographiques et du genre.

Il est à noter qu'il existe une articulation entre ces trois outils de planification. Le PSDR et le PDESC sont les outils d'opérationnalisation du STRAT.

SWOT: *Strengths, weaknesses, opportunities, threats*

FFOM: *Forces, faiblesses, opportunités, menaces*

2.2. Analyse de la prise en compte de la variable démographique dans les cadres stratégiques de développement (PSDR, STRAT et PDESC)

	Positif (pour atteindre l'objectif)	Négatif (pour atteindre l'objectif)
Interne	Forces : - Volonté politique affichée des autorités régionales - Gestion décentralisée de la santé et l'éducation - Disponibilité des statistiques - Existence d'une couche de population active jeune, - Existence d'activités économiques et sociales ; - existence d'infrastructures et moyens de communication - Participation du secteur privé dans les secteurs de l'éducation et de la santé - Existence des programmes d'actions régionaux de population - existence d'unités industrielles et des ateliers artisanaux divers, - existence d'infrastructures de services sociaux de base (santé, éducation, hydraulique, etc.) et de formation - existence des marchés et des foires : - existence de structures bancaires - Existence d'équipements	Faiblesses - Insuffisance de valorisation des potentiels et opportunités de production (agricole, élevage, artisanale, etc.), - Insuffisance de financements pour le développement et l'équipement des collectivités - Insuffisance des capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des acteurs au développement - Insuffisance dans la mobilisation des ressources financières et dans le transfert de compétences - Insuffisance de collaboration et de partenariat sur les questions majeures de développement régional (partage des visions, portage stratégique - Insuffisance de prise en compte des variables démographiques dans les plans et programmes ; - Croissance démographique rapide ; - Pesanteurs socio- culturelles persistant

	marchands dans les centres importants ; - Enormes potentialités d'embauche dans le secteur primaire (zones agro pastorales diverses, arboriculture et reboisement) ; - Présence de partenaires - Existence de projections démographiques jusqu'à l'an 2024 aux niveaux rural, urbain ; milieu de résidence, par âge - Existence d'orientation sur les variables démographiques - Existence d'objectifs orientés sur la prise en compte des variables démographiques ; - Existence de stratégies orientées sur la prise en compte des variables démographiques	
Externe	Opportunités position géostratégique favorable au développement du commerce ; désenclavement intérieur et ouverture sur l'extérieur ; pluviométrie favorable diversité ethnique et culturelle intégration des populations Existence de sites miniers ; Initiatives et dynamisme d'un secteur privé local.	Menaces - Changements climatiques déjà perceptibles dans la Région - Pression migratoire sur le couvert végétal et les terres pour la culture, - dégradation des sols par les mines). - Rejet des structures traditionnelles et à l'éclatement de la famille lié à l'exode rural.

2.3 Principales leçons tirées de l'analyse SWOT

De l'analyse SWOT des documents stratégiques de développement régional (SRAT et PSDR en particulier), les constats suivants apparaissent :

- Le PSDR ne prend pas véritablement en compte la question du renforcement du capital humain (éducation, santé et emploi formation professionnelle)
- L'accès et l'utilisation des services sociaux de base (éducation, santé...) n'est pas pris en compte dans les stratégies de développement alors qu'ils constituent une des orientations stratégiques retenues (Accès aux services sociaux de base, à la formation professionnelle et à l'emploi) dans le PSDR
- La dynamique démographique et la structure de la population reste insuffisamment intégrée dans l'analyse situationnelle, dans la définition des orientations économiques et la planification des actions.
- La prise en compte du genre ne ressort pas de façon explicite, en dehors de la promotion de la bonne gouvernance.

2.4 Les acteurs régionaux dans le domaine de population & développement et leur rôle

Les acteurs publics, les acteurs de la société civile, les partenaires au développement et les populations sont les acteurs les plus importants impliqués dans les processus de planification stratégiques au niveau régional et local. Les acteurs du secteur privé participent peu à l'animation de ces cadres de développement.

2.2.1. Les acteurs publics :

Les services publics sont les principaux acteurs techniques qui appuient les acteurs régionaux dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi – évaluation des politiques, stratégies et programmes de développement dans le contexte de décentralisation. Ces services publics restent toutefois insuffisamment dotés en ressources humaines, matérielles, financières suffisantes pour assurer leur mission d'accompagnement des collectivités territoriales dans leurs efforts de développement.

L'administration des collectivités (Région, Cercle, Commune) se caractérise également par une grande insuffisance (en nombre et en qualité) de ressources humaines qualifiées et de moyens pour la planification stratégique du développement.

2.2.2. Les ONG et les Partenaires au Développement

Les ONG nationales et internationales sont des acteurs majeurs qui assistent les collectivités territoriales dans leurs efforts de développement. Ils sont parfois très proches des communautés au profit desquelles ils mettent en œuvre des programmes de développement en particulier dans les secteurs sociaux de base (éducation, santé, développement social...). Ils appuient également des activités économiques dans les domaines de l'agriculture et des activités génératrices de revenus des populations vulnérables (femmes...)

2.2.3. Les autres acteurs

Parmi les autres acteurs, l'on trouve les chambres consulaires et les organisations professionnelles, qui si elles sont des bénéficiaires des actions de développement, constituent, avec les partis politiques, des acteurs incontournables et des leviers importants de la chaîne de transmission planification – actions – résultats.

Aussi les acteurs religieux et chefferies traditionnelles constituent des acteurs importants compte tenu de leur grande influence pour le changement social et comportemental. Faveur des questions d'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, la promotion d'égalités de sexes et de santé de la reproduction peut amplifier les interventions et produire plus de résultats en faveur de la santé de la mère de l'enfant et des adolescents.

